

Info.pl@ine

N°182 – 10 octobre 2007 – 4 pages

ZOOM SUR

BLÉ et COLZA Surveiller les pucerons

Un nouvel outil de conseil : Info.pl@ine Production Intégrée

Joint à votre Info.pl@ine hebdomadaire, vous trouverez un supplément nommé Info.pl@ine Production Intégrée. Ce nouvel outil a pour objectif de vous donner des conseils techniques avec pour stratégie la production Intégrée. Il se focalisera dans un premier temps sur le blé, valorisant nos 5 années de références sur cette thématique.

Info.pl@ine production intégrée aura une parution en fonction de l'actualité technique sur ce mode de conduite des cultures.

AGRO METEO

La douceur domine toujours sur cette première décade d'octobre avec un temps calme (sans vent) qui est très favorable aux pucerons sur colza et céréales.

Les brouillards matinaux sont quant à eux propices aux contaminations de phoma, mais l'absence de pluie limite les projections de spores. Par contre l'oïdium progresse.

Levée des céréales :

Besoin en somme de températures (base 0°C) pour lever et atteindre les stades 2 et 3 feuilles :

semis d'octobre	Blé	Orge d'hiver
Levée (1 ^{ère} feuille)	150 °C	150 °C
2 ^{ème} feuille	100 °C	80 °C
3 ^{ème} feuille	100 °C	80 °C

Pour lever, les céréales d'hiver ont besoin d'une somme de températures (cumul des températures moyennes journalières) de 150°C, ceci sans autre facteur limitant.

Prévisions de stades à titre indicatif pour le blé :

Date de semis	Levée (1 feuille)	Stade 2 feuilles	Stade 3 feuilles
1 ^{er} octobre	10-11 octobre	19 octobre	28 octobre
5 octobre	15 octobre	24 octobre	3 novembre
10 octobre	21-22 octobre	30 octobre	11 novembre

Calcul réalisé avec les températures 2007 relevées ou prévues du 1^{er}/10 au 15/10 et avec les températures normales trentenaires à partir du 16 octobre.

Pour les orges d'hiver les dates de levée sont les mêmes que le blé. Les stades 2-3 feuilles sont 2 jours plus tôt (exigence moindre en somme de températures).

Ces prévisions des stades 2-3 feuilles vous donnent une indication pour organiser le chantier de désherbage post-levée précoce.

ACTUALITES CULTURES

COLZA (stade : levée à 7-8 feuilles).

Les levées sont très irrégulières pour les semis de début septembre avec de grandes variations en fonction des types de sol.

✓ Ravageurs

Avec la douceur de ces derniers jours, on constate une forte progression des pucerons sur le département.

Rappel

Le seuil d'intervention est de 20% de plantes porteuses de pucerons.

➤ Sur les parcelles n'ayant pas atteint le stade 6 feuilles, et n'ayant pas reçu de protection : ENDURO 0,5 l/ha ou KARATE K 1,25 l/ha.

✓ Que faire dans les parcelles à levée difficile ?

Le colza est une plante qui ramifie bien et qui peut valoriser des faibles peuplements. En sortie d'hiver, on considère que 5 à 10 plantes par m² bien réparties et sur une parcelle bien désherbée permettent de maintenir la parcelle.

Pertes par gelée : pour éviter ces pertes le colza doit atteindre le stade 8 feuilles avant l'hiver.

Exemple : colza à 2 feuilles au 25 /09 → stade 8 feuilles vers le 15/11 (pour des températures moyennes).

Conclusion : pas de précipitation ! Nous vous conseillons, d'attendre la sortie de l'hiver pour prendre une décision.

Néanmoins, si la décision est prise de remplacer le colza par une culture d'hiver, le choix du blé ou du pois est à décider en fonction des herbicides sur colza avec le tableau suivant :

Herbicides sur colza	Pois d'hiver	Blé tendre d'hiver
Trifluraline	?	Possible après labour mais risques*
Napropamide	Possible si labour	Déconseillé
BUTISAN S	Possible si labour	Possible si labour
NOVALL	Possible si labour	Possible si labour
COLZOR TRIO	Possible quel que soit le travail du sol	Déconseillé
AXTER	Possible quel que soit le travail du sol	Possible quel que soit le travail du sol
NIMBUS	Possible si labour	Déconseillé
KERB FLO ou RAPSOL d'automne	?	Déconseillé
LEGURAME PM d'automne	Possible quel que soit le travail du sol	Déconseillé
CENTIUM 36 S	?	?
CENT 7	?	Possible quel que soit le travail du sol
LONTREL 100, LONTRYX 200 d'automne	?	Possible quel que soit le travail du sol

Source : CETIOM

* Risques de développement plus lent de la culture : Ces risques, peu fréquents, sont graves après un automne sec. Hors les semis de début septembre ont reçu très peu d'eau.

? : pas d'information suffisante.

Pas de restriction pour la plupart des antigraminées : AGIL, CENTURION, ELOGE, FOLY R, FUSILADE MAX, NOMADE, OGIVE, PILOT, STRATOS ULTRA, TARGA D+, VESUVE

CEREALES (semis à 1 feuille)

✓ Pucerons

Les températures sont favorables aux pucerons sur céréales d'autant plus que des colonies étaient présentes sur les repousses de céréales.

Leur présence est détectée sur les premières levées. Le SRPV signale également des cicadelles dans leurs pièges. Les sols restent assez frais à ce jour pour permettre une activité des traitements de semences FERAL ou GAUCHO.

➤ Surveiller les parcelles non traitées GAUCHO.

Seuil d'intervention : 10% des pieds porteurs ou présence depuis plus de 8-10 jours.

Traitement : une pyrèthrine suffit.

✓ Précisions sur les conditions d'application et les modes de fonctionnement des matières actives en désherbage

Les désherbages post-levée peuvent démarrer à partir du stade 2-3 feuilles du blé.

➤ Isoproturon et chlortoluron

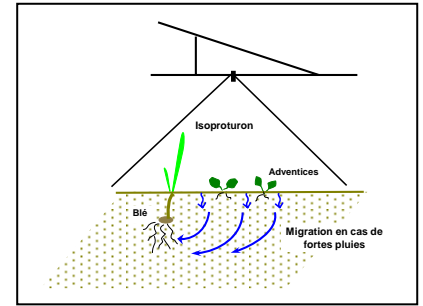
Le chlorto a une action plus lente que l'iso. Il est donc à réserver aux applications d'automne et présente beaucoup moins d'intérêt au printemps. L'action de ces produits est lente, en particulier quand les températures sont basses.

La sélectivité de ces produits est de 2 sortes :

- **une sélectivité de position** : l'herbicide n'atteint pas le niveau des racines du blé mais celles des adventices qui sont plus superficielles. Des risques de phytotoxicité existent en cas de fortes pluies après l'application et dans les sols filtrants (cf. schéma ci-contre).

- **une sélectivité physiologique** par une détoxification du blé.

Mais, si une baisse brutale des températures intervient, cette détoxification ne se fait pas et entraîne une phytotoxicité. Ce sont les fortes amplitudes de températures entre le jour et la nuit qui provoquent ce phénomène et non les températures basses.



Les raisons d'un échec avec ces produits :

- un automne doux et humide qui provoque une dégradation rapide des herbicides.
- des applications sur sol trop sec en surface.
- des fortes populations d'adventices.
- des doses trop faibles par rapport à des taux élevés de matières organiques ou d'argile ou par rapport à la présence de nombreux résidus de récolte.
- des mauvaises herbes trop développées : par exemple, l'iso n'est plus efficace seul sur des matricaires ou des mours plus gros qu'une pièce de 2 euros.
- s'il y a trop de résidus en surface (dans ce cas augmenter la dose ou associer avec du CELIO).

➤ **CELIO et PUMA LS (seulement sur blé)**

Produits à action foliaire. C'est un phyto-protecteur qui assure une sélectivité très efficace. Les risques d'échecs sont du domaine de l'efficacité et non de la sélectivité.

- au moment du traitement les conditions doivent être poussantes : température > 8-10°C, hygrométrie >70%.
- même si les températures des jours suivant le traitement sont basses, les produits restent efficaces. Cependant, leur action est ralentie. Il faut parfois attendre 3 à 4 semaines pour vraiment juger l'efficacité du traitement.
- une seule gelée dans les 5 jours qui suivent le traitement peut fortement diminuer l'efficacité. Ce risque est plus grand pour les applications de novembre.
- ces produits agissent d'autant mieux que les adventices sont jeunes.
- l'ajout d'une huile augmente systématiquement les efficacités.
- ne pas traiter des plantes asphyxiées par un excès d'eau sous peine de réduire les efficacités.
- une bonne luminosité au moment du traitement améliorerait l'efficacité.

➤ **ILLOXAN CE**

Produit à action foliaire, efficace sur ray-grass mais jusqu'au stade 3 feuilles. Au-delà l'efficacité est réduite. Appliquer avec des conditions poussantes : température > 10°C, hygrométrie >70%.

Un chute brutale des températures après l'application peut provoquer de la phytotoxicité, le blé n'a pas le temps de se détoxifier.

➤ **FOXPRO D +**

Le bifénox, principale matière active du produit, agit par contact sur les feuilles. Il est donc plus efficace sur les jeunes adventices et peut être appliqué dès les températures de 5-7°C.

En cas de gel après l'application (risque en novembre), les symptômes de phytotoxicité peuvent être spectaculaires : ponctuations blanches sur les feuilles. A l'automne, ces brûlures sont sans conséquence sur le blé. A l'apparition de nouvelles feuilles, la végétation redevient verte.

La carfentrazone (AURORA...) a un comportement semblable au bifénox.

➤ **FIRST**

Il agit par contact sur les feuilles avec une faible systémie, mais a une action intéressante en prélevée. Il est plus efficace sur les adventices jeunes et peut être appliqué avec des températures basses.

Si des fortes amplitudes de températures interviennent après le traitement, il peut y avoir de la phytotoxicité (palissement de la végétation). En l'absence de témoins, ces symptômes passent bien souvent inaperçus mais peuvent être préjudiciables si les conditions climatiques restent longtemps rigoureuses.

➤ **PRIMUS**

Produit généralement utilisé en sortie d'hiver, mais qui peut se justifier à l'automne pour gérer des crucifères. Il peut être appliqué à partir de 5°C.

TEST APHANOMYCES sur POIS PROTEAGINEUX

Nous vous conseillons d'utiliser le test prédictif sur un échantillon de sol pour détecter les parcelles contaminées par l'*aphanomyces*. Ce test est particulièrement recommandé pour les parcelles non contaminées mais situées à proximité de parcelles touchées et/ou sur des parcelles avec rotation courte en pois. Le délai entre l'envoi de l'échantillon et la réception du résultat est de 6 à 8 semaines. Il ne faut donc pas attendre la dernière minute.

✓ Comment prélever l'échantillon ?

S'il y a eu des symptômes suspects, prélever dans ces zones. Dans les autres cas, l'échantillon doit représenter entre 3 et 10 ha.

Réaliser 15 à 20 prélèvements en diagonale sur la parcelle ou dans la zone suspectée. Pour chaque prélèvement, décaper quelques centimètres superficiels du sol et prélever sur une profondeur entre 5 et 20 cm. Mélanger les échantillons avant d'en extraire 3 litres de terre. Envoyer cet échantillon dans un sac plastique fermé et étiqueté.

ATTENTION : si l'échantillon est stocké avant envoi, le conserver dans un endroit frais.

✓ Les 4 laboratoires habilités à réaliser le test *aphanomyces*

FREDON Centre 39, rue de la Borde 45808 St-Jean-de-Braye Cedex Tél : 02 38 70 11 77	FREDON Champagne-Ardennes 2, esplanade Rolland Garros BP 232 - 51686 Reims Cedex Tél : 03 26 77 36 65	LRPV du Nord 81, rue Bernard Palissy - BP 47 62750 Loos-en-Gohelle Tél : 03 21 08 62 81	CERAAF 14, rue André Boule 41000 Blois Tel : 02 54 55 89 57
--	--	--	--

✓ **Coût de l'analyse** : environ 50 €

✓ Interprétation des résultats

Test négatif : culture du pois possible dans 90% des cas.

Test positif : différer la culture du pois sur cette parcelle.

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

L'OBLIGATION DE FORMATION DU NOUVEAU SALARIE

Les travaux d'automne nécessitent parfois l'embauche sur les exploitations de personnel temporaire.

Le code du travail demande à l'employeur d'effectuer une formation à la sécurité des nouveaux salariés pour les tâches réalisées (Code du Travail article L : 231-3-1).

Chaque exploitation a ses particularités :

- des méthodes d'organisation spécifiques,
- du matériel qui a peut-être des particularités,
- un environnement particulier (circulation routière, éloignement des parcelles,...),
- sa propre organisation des chantiers (travail en commun, en entre-aide, CUMA, ETA,...).

Il est donc important d'en informer le salarié et de vérifier ses connaissances en matière de sécurité s'il doit être amené à utiliser des machines, matériels ou équipements spécifiques.

Rappel : il est interdit de faire faire à un salarié intérimaire ou en CDD une tâche qui le mette en contact avec des produits dangereux (Code du Travail L 234-10).



Rédacteurs : les conseillers du pôle Agronomie-Environnement
Chambre Agriculture de Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine,
e-mail : agronomie.environnement@agri77.com - Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08
avec le concours financier du Conseil Régional d'Ile de France et du Conseil Général de Seine-et-Marne
Toutes rediffusion et reproduction interdites